

L'assurance vie avec participation



UN RENDEMENT BASÉ SUR LA STABILITÉ ET LA DIVERSIFICATION

L'assurance vie avec participation de Desjardins Assurances offre une protection d'assurance vie permanente assortie d'une composante d'investissement avantageuse accordant des participations. Elle bonifie la valeur du contrat d'assurance afin de maximiser le patrimoine du preneur.

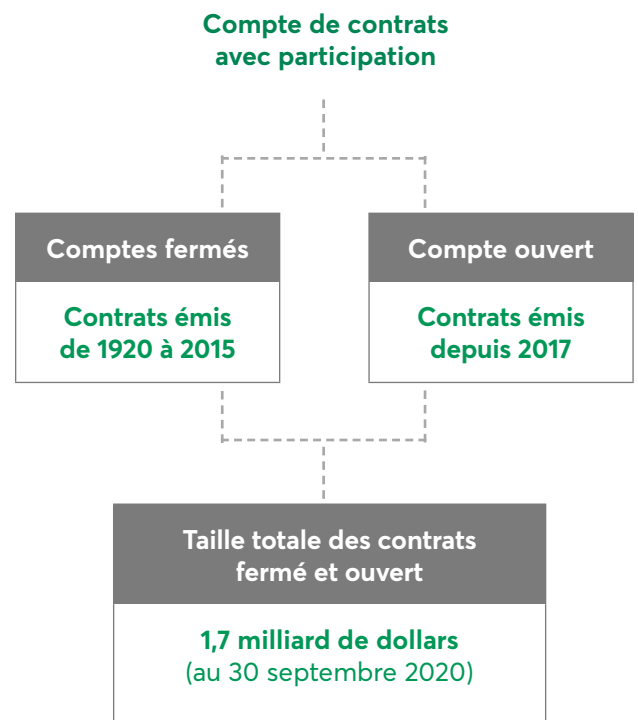
Compte de contrats avec participation

Depuis plus de 100 ans, Desjardins Assurances offre aux Canadiens une gamme de produits d'assurance vie avec participation.

Toutes les primes payées par les preneurs de contrats avec participation font l'objet d'une gestion séparée dans un compte appelé « compte de contrats avec participation ». Nous avons des comptes de contrats fermés, composés des contrats avec participation émis ou acquis par Desjardins Assurances avant 2017, et un compte ouvert pour tous les contrats souscrits depuis 2017.

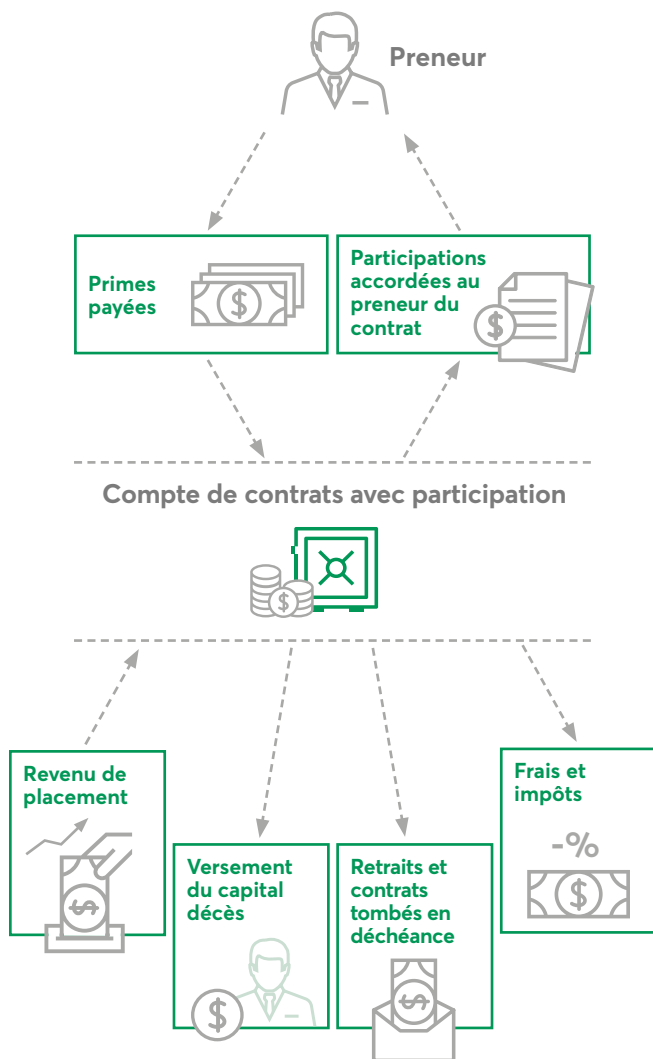
Le nouveau compte ouvert est géré séparément et possède un barème des participations et un taux d'intérêt différents des comptes fermés.

Au 30 septembre 2020, la valeur totale des comptes de contrats fermés et ouverts avec participation s'élevait à 1,7 milliard de dollars.



Calcul des participations

Les participations sont déterminées annuellement selon les résultats financiers du barème des participations calculé à l'aide des facteurs suivants :



Les preneurs de contrat se verront accorder une participation chaque année lorsque les résultats du compte de participations seront meilleurs que les hypothèses ayant servi à déterminer les valeurs garanties.

La distribution des participations est basée sur le principe de la contribution. Les participations sont réparties équitablement entre les preneurs en fonction de leur participation aux bénéfices du compte de contrats avec participation.

Les participations ne sont pas garanties, mais une fois accordées, elles sont acquises par le preneur de contrat.

Stratégie d'investissement diversifiée

Les primes payées par les preneurs sont investies dans un fonds associé aux contrats d'assurance vie dont l'objectif est d'assurer le paiement des participations annuelles, des montants payables au décès et des valeurs de rachat.

Le fonds est géré par Desjardins Gestion internationale d'actifs (DGIA), le gestionnaire d'actifs du Mouvement des caisses Desjardins qui figure parmi les plus importants gestionnaires d'actifs au Canada¹. Son expertise est mise à contribution dans l'établissement d'une stratégie de placement à long terme et de gestion rigoureuse du risque.

DGIA est un signataire actif des PRI (Principles for Responsible Investment) depuis 2017. L'un de ses représentants siège au comité consultatif du réseau PRI. Les PRI constituent le principal promoteur de l'investissement responsable dans le monde. Ils favorisent une meilleure compréhension de l'impact des facteurs ESG² sur l'investissement et soutiennent le réseau international de signataires dans l'intégration de ces facteurs à leurs décisions de placement.



¹ Présentation corporative de DGIA – octobre 2020.

² La prise en considération des critères ESG permet d'identifier un ensemble d'enjeux auxquels les entreprises sont potentiellement exposées. Les entreprises sélectionnées agissent selon les meilleures pratiques ESG possibles dans leur domaine d'activité. **E** est pour l'environnement (ex. : changement climatique), **S** est pour social (ex. : santé et sécurité au travail) et **G** est pour gouvernance (ex. : la diversité dans les conseils d'administration).

La nouvelle stratégie en gestion d'actifs du compte ouvert

La répartition d'actifs du portefeuille de placement est faite en fonction des cibles établies. Ces cibles pourraient être révisées périodiquement en fonction de l'évolution des différentes classes d'actifs, tout en respectant les directives de placement de Desjardins Assurances.

Voici la composition du compte de contrats avec participation :

CLASSES D'ACTIFS	CIBLE %	MIN %*	MAX %*
Revenu fixe	60,0 %		
Encaisse et placements à court terme	0,0	0,0	10,0
Obligations :	29,5	20,0	50,0
Obligations gouvernementales	7,0		
Obligations corporatives	22,5		
Prêts hypothécaires commerciaux	24,5	10,0	35,0
Actions privilégiées	6,0	0,0	10,0
Revenu variable	40,0 %		
Actions ordinaires	10,0	5,0	30,0
Placements non traditionnels :	30,0	10,0	40,0
Immobilier	9,0	5,0	25,0
Placements privés et infrastructure	16,0	5,0	25,0
Stratégies spécialisées	5,0	0,0	10,0
TOTAL	100,0 %		

*Étant donné qu'il s'agit d'une nouvelle stratégie qui sera déployée graduellement, il est possible que les détentions minimales et maximales ne soient pas respectées pendant la période de construction du portefeuille.

DGIA, avec l'expertise de ses équipes de professionnels du placement institutionnel, investit dans un éventail de classes d'actifs qui permettent au portefeuille de bénéficier de l'évolution des marchés tout en réduisant la volatilité des rendements grâce à la diversification. Le client peut ainsi bénéficier d'une exposition à des classes d'actifs traditionnellement réservées aux institutions.

Le portefeuille est composé des classes d'actifs suivantes :

Obligations gouvernementales

Le portefeuille d'obligations gouvernementales se compose principalement d'obligations de provinces canadiennes de diverses maturités.

Obligations corporatives

Le portefeuille d'obligations corporatives se compose d'obligations émises par des sociétés canadiennes et étrangères dans différents secteurs de l'économie. La détention de titres de qualité, ainsi qu'à haut rendement, permet de venir bonifier le rendement du portefeuille.

Prêts hypothécaires commerciaux

Le portefeuille de prêts hypothécaires se compose d'hypothèques immobilières octroyées à des entreprises et organismes publics pour des propriétés de différentes natures dans les principaux centres urbains au Canada.

Actions privilégiées

Les actions privilégiées procurent au portefeuille un rendement courant généralement stable et fiscalement avantageux. Le choix des titres est fait en fonction de leur qualité et d'une certaine représentativité des secteurs.

Actions ordinaires

Le portefeuille d'actions ordinaires est généralement investi dans des actions de sociétés de grande capitalisation boursière à travers le monde, afin de bénéficier d'opportunités de croissance, tout en s'assurant d'une bonne diversification géographique.

Immobilier

Les immeubles du portefeuille sont des actifs de qualité institutionnelle générant des flux monétaires récurrents et prévisibles. Ils offrent également un potentiel de croissance des flux de trésorerie et d'appréciation des actifs à long terme.

Placements privés et infrastructure

Les investissements en placements privés et infrastructure possèdent généralement un profil risque-rendement intéressant. Les investissements en infrastructure offrent des flux monétaires stables à long terme et sont généralement peu corrélés avec les autres classes d'actifs. De plus, ils sont habituellement peu sensibles aux cycles économiques et peuvent conférer une certaine forme de protection contre l'inflation.

Stratégies spécialisées

La stratégie spécialisée actions canadiennes marché neutre vise à procurer un rendement absolu stable à travers tous les cycles de marché boursier. Très peu corrélée avec ces derniers, elle s'inscrit parfaitement dans un cadre rigoureux de gestion des risques et de diversification du portefeuille.

Un rendement contrôlé

Le taux d'intérêt du barème des participations du compte ouvert passera de **5 % à 5,75 % le 1^{er} janvier 2021**. Ce taux restera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2021 et sera réévalué en fonction de l'évolution des différents facteurs par la suite.

Le taux d'intérêt n'est que l'un des facteurs utilisés pour déterminer les participations versées au contrat. Un taux d'intérêt plus élevé ne signifie pas nécessairement que les valeurs du contrat (participation, valeur de rachat et montant payable au décès) seront plus élevées, puisque plusieurs autres facteurs influencent le barème des participations, notamment la mortalité, les dépenses, les impôts payés par l'assureur et les résiliations de contrat. Le rapport d'illustration indique l'évolution des valeurs projetées du contrat qui sont non garanties.

De plus, pour minimiser l'effet des fluctuations du marché, une méthode de nivellement du rendement est appliquée pour répartir les gains et pertes des placements sur plusieurs années. Cette méthode réduit la volatilité des résultats du fonds participant et favorise la stabilité du taux d'intérêt du barème des participations.



Performance financière

Desjardins Assurances possède plus de 100 ans d'expérience dans la gestion de contrats d'assurance vie avec participation.

Le tableau et le graphique suivants démontrent la stabilité de nos taux d'intérêt malgré les fluctuations du marché avec le S&P/TSX, le rendement des obligations 10 ans du gouvernement du Canada et l'indice des prix à la consommation (IPC).

Barèmes de participations pour les comptes de contrats ouverts à partir de 2017

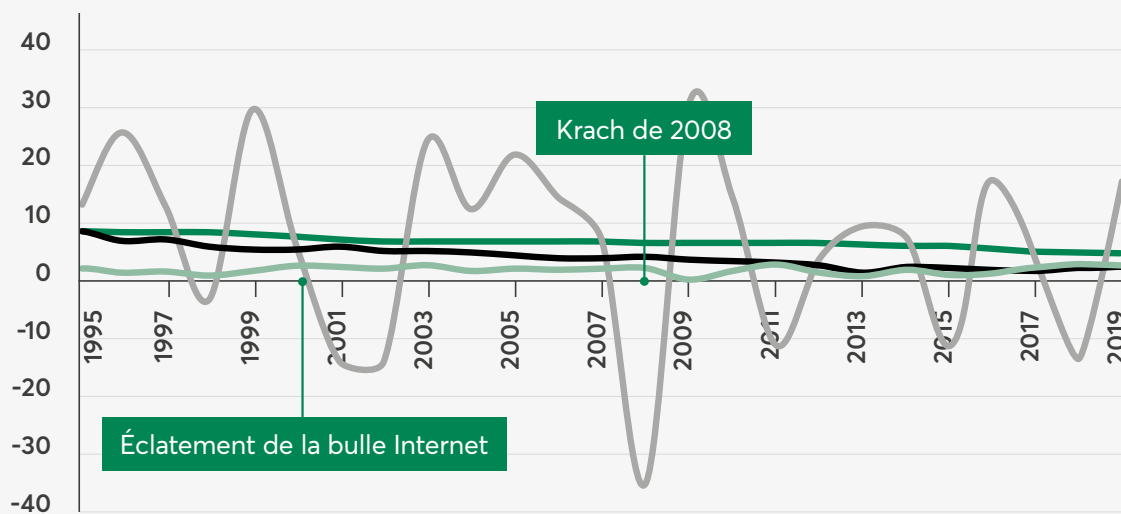
ANNÉE	Taux d'intérêt du barème de participation pour les comptes de contrats ouverts	Rendement de l'indice S&P/TSX	Coupons des obligations 10 ans du gouvernement du Canada	Indice des prix à la consommation
2017	5,00 %	6,03 %	1,00 %	1,60 %
2018	5,00 %	-11,64 %	2,00 %	2,30 %
2019	5,00 %	19,13 %	2,25 %	1,90 %
2020	5,00 %	s. o.	s. o.	s. o.
2021	5,75 %	s. o.	s. o.	s. o.

Données au 31 décembre de chaque année, à l'exception de l'indice des prix à la consommation qui est obtenu en prenant la moyenne des indices pour les 12 mois de l'année civile.

Sources: TSX® Copyright (2019) TSX Inc. Tous droits réservés.

STATISTIQUE CANADA (2019), L'indice des prix à la consommation a été relevé dans le tableau 326-0021 CANSIM.

BANQUE DU CANADA (2019), Émissions de référence d'obligations du Gouvernement du Canada.



LÉGENDE

- Taux d'intérêt du barème des participations pour les comptes de contrats fermés jusqu'en 2016 et du compte ouvert à compter de 2017
- Rendement de l'indice S&P/TSX
- Coupons des obligations 10 ans du gouvernement du Canada
- Indice des prix à la consommation

Solidité et expertise

La solidité financière du Mouvement Desjardins, dont fait partie Desjardins Assurances, est reconnue par les agences de notation qui lui attribuent des cotes comparables, sinon supérieures, à celles des cinq grandes banques canadiennes et des autres compagnies d'assurances :

- Standard and Poor's (A+)
- Moody's (Aa2)
- DBRS (AA)
- Fitch (AA-)

Fort d'un actif sous gestion de 313 milliards de dollars, le Mouvement Desjardins offre ses produits et services à 7 millions de membres et clients et emploie 47 849 personnes dans tout le Canada*.

Équité

Une saine gestion des intérêts des preneurs de contrat est au cœur de nos priorités. Une fois par année, le conseil d'administration de Desjardins Assurances passe en revue le rapport de l'actuaire désigné. Celui-ci certifie que les participations projetées sont conformes aux politiques de l'entreprise et qu'elles sont équitables pour tous les preneurs de contrats avec participation.

* Au 31 décembre 2019.

Choisir Desjardins Assurances

C'est choisir la force et la stabilité d'une entreprise spécialisée en assurance de personnes et en épargne-retraite qui s'appuie sur une expérience plus que centenaire et est l'une des principales sociétés d'assurance vie au pays.



DESJARDINS ASSURANCES désigne Desjardins Sécurité financière compagnie d'assurance-vie.
DESJARDINS ASSURANCES et son logo sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec employées sous licence.
200, rue des Commandeurs, Lévis (Québec) G6V 6R2 / 1 866 647-5013



Ce document est imprimé sur du papier Rolland Enviro.

100 %